



FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer au « Département Imagerie Aérienne et Spatiale – Ecole Nationale des Sciences Géographiques
6 et 8 avenue Blaise Pascal – Cité Descartes – Champs-sur-Marne 77455 Marne-la-Vallée cedex 2 »

Pour le stage de photogrammétrie architecturale du lundi 29 août au vendredi 2 septembre 2011

Ecole d'été « la photogrammétrie au service des archéologues et des architectes »
Forcalquier (04)

a) Participant

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

b) Société

Nom de la société :

Adresse :

N° de téléphone :

c) Règlement des frais de stage : 400 euros² (hors hébergement et repas)

Le règlement valide définitivement l'inscription dans la limite des 25 places disponibles et devra intervenir avant le 15 juin 2011³. Une facture vous sera adressée à la réception du paiement et une attestation de formation continue sera délivrée sur demande.

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'IGN⁴

A, le

Signature

² 400 € en exonération de TVA (action de formation professionnelle continue, au sens défini par l'article L900-2, livre IX du code du travail).

³ Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation après le 15 juin 2011.

⁴ Pour tout autre moyen de paiement, merci de contacter les organisateurs (ecole-ete-archi-2011@ensg.eu).